

**LYON 2007**

# **ALERTE ALERTE**



**LE RESEAU SOUTERRAIN DES ARETES DE POISSON  
EST MENACE PAR LE PROJET DU PERCEMENT  
D'UN DEUXIEME TUNNEL SOUS LA CROIX-ROUSSE**

**AU COEUR DU PERIMETRE CLASSE PAR L'UNESCO**

## LES SOUTERRAINS DE LYON

*Le sous-sol lyonnais, par sa topographie naturelle, recèle de multiples réseaux de galeries souterraines, principalement localisés sous les collines de Fourvière et de la Croix-Rousse.*

*Les plus anciens, d'époque romaine, furent creusés et aménagés selon un programme d'ensemble établi pour le drainage et l'adduction de l'eau, dans le sens d'une nécessité collective.*

*Plus tard, durant le Moyen-Age et jusqu'au XIXe siècle, les habitants ont recherché et capté les sources, le plus souvent par l'intermédiaire de galeries et de puits, mais d'une manière anarchique, sans méthode ni tracé organisé et ceci dans le but d'une utilisation individuelle.*

*On ne dispose que de très rares traces écrites relatives à ces ouvrages, soit parce que les plus anciens documents d'archives ont été perdus ou détruits au fil des siècles, soit parce que les particuliers qui ont creusé ces galeries l'ont fait de leur propre initiative, sans consulter quiconque.*

*Les militaires ont, eux aussi, réalisé de tous temps d'importants ouvrages souterrains essentiellement à rôle défensif. Ceux-ci, longtemps tenus secrets pour des raisons évidentes de sécurité sont désormais connus parce que désaffectés.*

*Il existe en revanche un important réseau souterrain, certainement d'origine militaire, implanté sous la colline de la Croix-Rousse, **au coeur du périmètre classé par l'Unesco.***

*Il est inconnu du grand public car tenu caché par la Ville de Lyon depuis sa découverte dans les années 60.*

*Il s'agit du réseau des Fantasques.*

## **LE RESEAU DES FANTASQUES**

Le réseau souterrain des Fantasques est implanté sous le versant Est de la colline de la Croix-Rousse, à proximité de la rue des Fantasques, d'où son appellation. Il est constitué d'un enchevêtrement compliqué de galeries construites à différentes époques et pour diverses raisons .

## **LA DECOUVERTE DES GALERIES**

Au-début des années 60, les cantonniers de la Croix-Rousse remarquèrent un affaissement de la chaussée à l'intersection des rues Grognard et des Fantasques. En sondant le sol, les Services Techniques mirent au jour un ancien puits au fond duquel apparaissaient plusieurs départs de galeries souterraines.

En 1963, près des rues Adamoli et des Fantasques, un effondrement provoqua la formation d'un cratère d'environ 100m<sup>2</sup> sur 10m de profondeur. Un nouveau sondage aboutit à la découverte d'autres galeries souterraines dans le même secteur. Des géomètres se mirent au travail.

### *« Les galeries des Colinettes »*

C'est ainsi qu'ils repérèrent les galeries creusées au XVIII<sup>e</sup> siècle par des religieuses, les Colinettes, qui occupaient un monastère situé le long de la montée saint-Sébastien. (actuelle résidence Villemanzy).

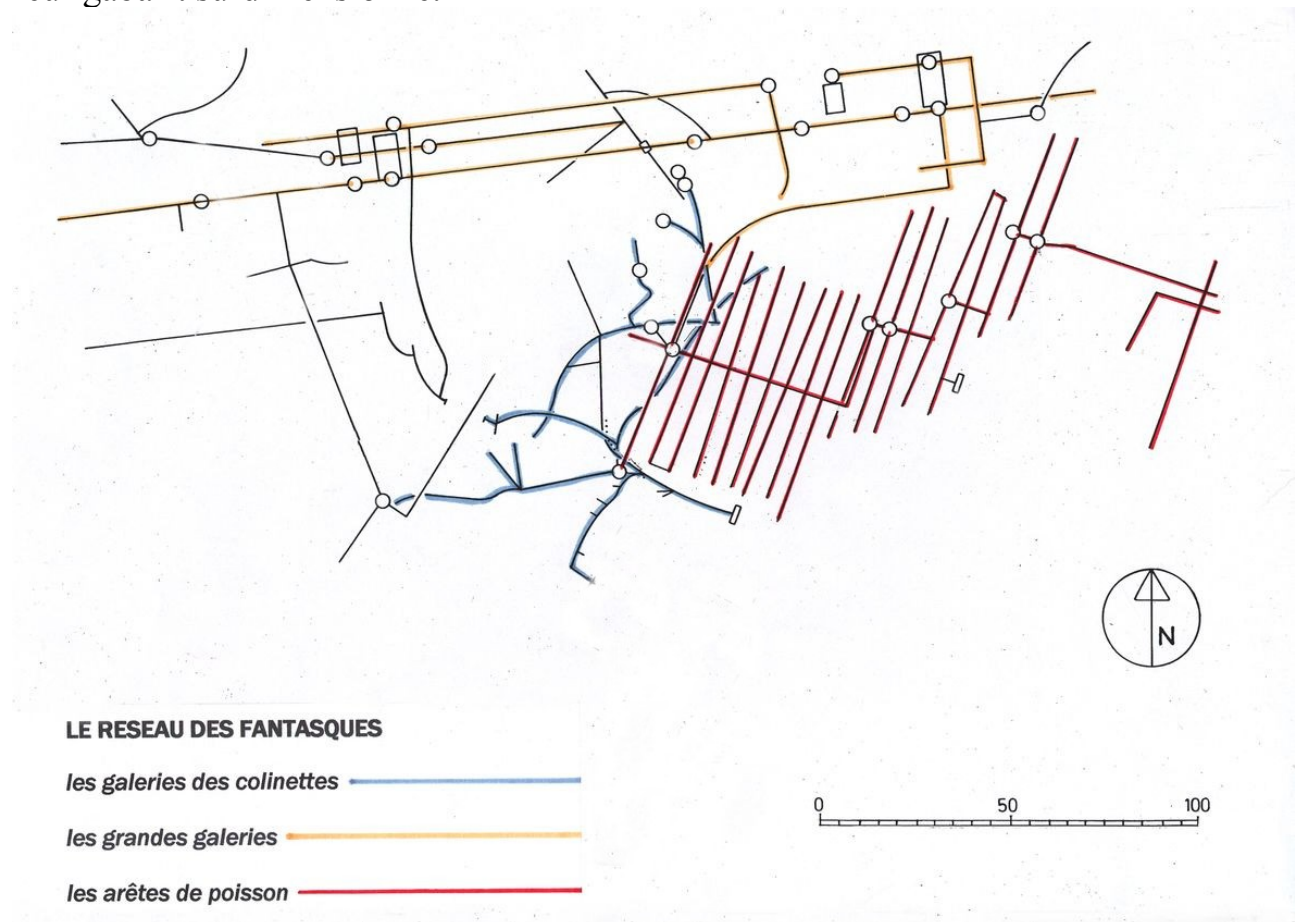
### *« Les grandes galeries »*

En poursuivant leurs investigations les techniciens localisèrent d'autres galeries dans le même périmètre, pour la plupart de grandes dimensions, aménagées sur plusieurs niveaux et communiquant entre elles par des puits et des escaliers.

### *« Les arêtes de poisson »*

Mais la surprise vint de la découverte de trente-quatre galeries mesurant chacune une trentaine de mètres de long, réparties perpendiculairement de part et d'autre d'un important cheminement central aménagé en escalier et s'enfonçant dans les profondeurs du sous-sol lyonnais en direction du Rhône. Ce curieux tracé est à l'origine de leur appellation « *les arêtes de poisson* ».

Ces galeries ne présentent aucune commune mesure avec les galeries précitées, que ce soit par leur longueur, la rectitude de leur implantation, leur dénivelée importante ou leur gabarit surdimensionné.



Ce réseau, peut-être bâti entre les XVIe et XVIIIe siècles, semble être d'origine militaire. En effet, quelle autre institution, mis à part l'armée, aurait pu réaliser un ouvrage d'une telle envergure?

De même que le commanditaire de cette gigantesque construction souterraine, on ignore tout de son utilité. Par sa topographie ce réseau n'a sans doute pas été réalisé pour l'adduction ou le drainage des eaux. Pourtant la disposition précise des galeries latérales n'est pas le fruit du hasard. Ont-elles été prévues pour un stockage de matériel, de vivres ou pour abriter des hommes? L'appareillage des pierres et la présence de marches éliminent la thèse d'une carrière tout en confortant la présomption d'un ouvrage secret, de grande résistance, plutôt destiné à un rôle défensif.

En marge de ces conjectures, l'origine des « *arêtes de poisson* » reste mystérieuse face à l'absence de documents s'y rapportant et ceci malgré des recherches tant aux Archives Civiles qu' auprès des Archives Militaires.

## **JUSQU'À CE JOUR, QUI CONNAISSAIT LES ARÊTES DE POISSON ?**

Peu de gens mis à part les techniciens du service Assainissement du Grand Lyon qui dirigent les travaux de confortement du réseau depuis plus de quarante ans, quelques heureux élus, collègues, amis ou assimilés.

De ce fait, médias, archéologues, historiens, ou simples curieux n'ont jamais pu faire état de leur existence.

Cependant, c'est à partir des années 80 que certains lyonnais se sont souvenu des histoires d'effondrements de terrains à la Croix-Rousse et de ces mystérieux souterrains qui avaient été découverts, mais qui étaient tombés dans l'oubli.

**On reparla donc du réseau des *Fantasques* et surtout des *Arêtes de poisson*.**

Quelques photos, quelques mots, et rapidement les premiers amateurs prirent l'habitude de s'y retrouver, puis petit à petit d'autres en firent autant et d'autres encore, attirés par le côté extraordinaire du lieu, vecteur d'une ambiance hors du commun, amplifiée par le mystère entourant l'origine de ces souterrains.

Face à l'affluence croissante de ces nouveaux aventuriers urbains et en fonction des risques d'accidents du fait de l'absence d'équipement et surtout de lumière, la Ville de Lyon vota un arrêté en 1989 interdisant l'accès des galeries au public.

Malgré tout, les visites, désormais illégales, continuèrent jusqu'au moment où les services techniques condamnèrent définitivement les voies d'accès.

**Ainsi,  
malgré un intérêt historique et architectural incontestable,  
le réseau souterrain des *Fantasques* est fermé au public.**

**Pourtant un aménagement touristique serait envisageable (1)  
d'autant plus que Lyon est classée au patrimoine mondial de l'UNESCO.**



*Une succession de plusieurs niveaux de galeries gigantesques, salles voûtées, couloirs sans fin, passages étroits, une multitude de puits, un énorme caillou, des escaliers cyclopéens qui descendent jusqu'au niveau du Rhône, le bruit de l'eau et cette impression de plongée dans un univers hors du commun...*



**JUILLET 2007**

**LE CONSEIL MUNICIPAL DE LYON  
APPROUVE LE CREUSEMENT D'UN SECOND TUNNEL  
PARALLELE AU PREMIER,  
SOUS LA COLLINE DE LA CROIX-ROUSSE**



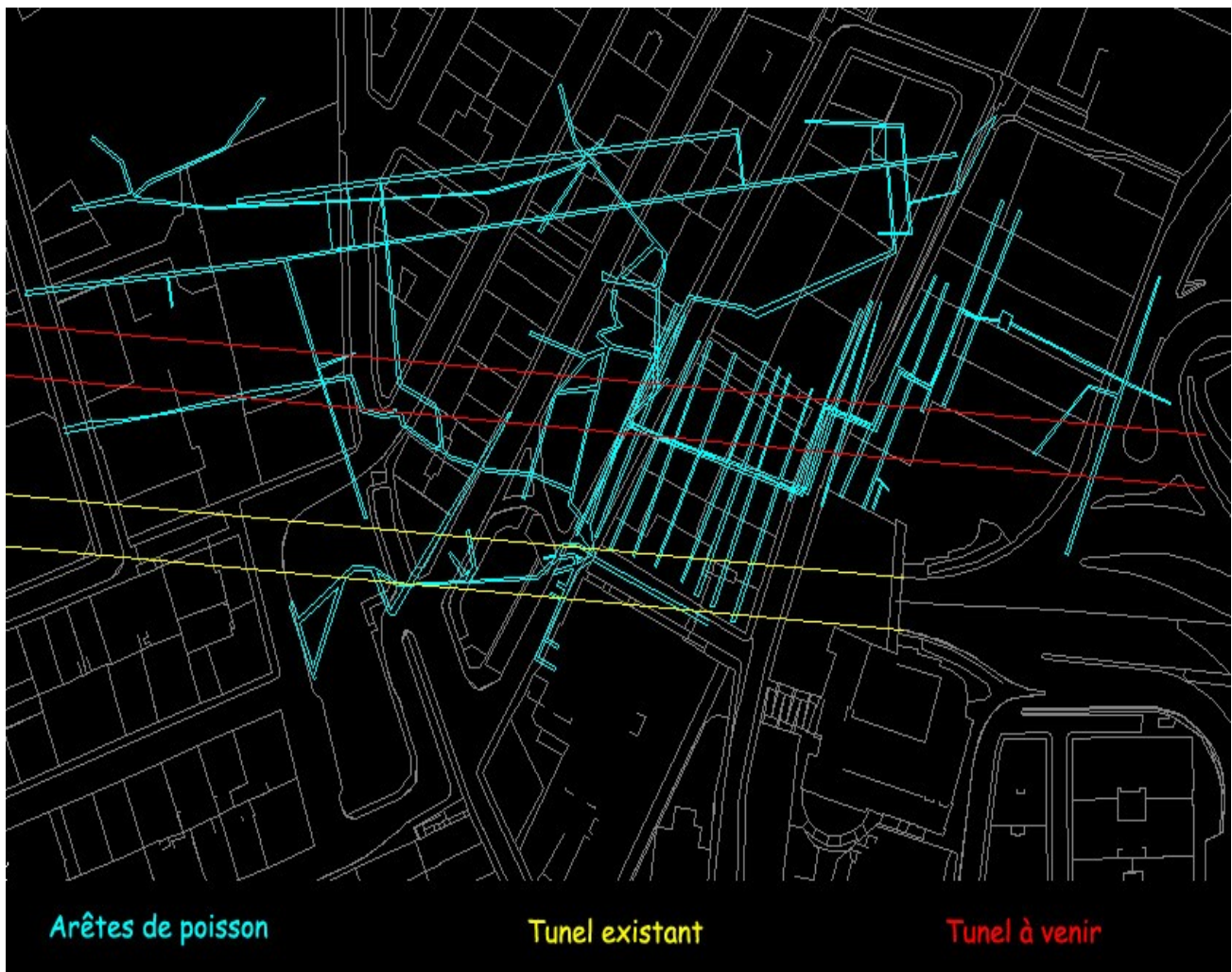
**NOVEMBRE 2007**

**DEMARRAGE DES SONDAGES DE RECONNAISSANCE  
POUR UNE LIVRAISON EN 2013.**

Ce projet est sans doute nécessaire à l'amélioration des conditions de circulation à Lyon. Il représente toutefois un risque certain pour la préservation du réseau des Fantasques et notamment pour celle des *Arêtes de poisson*.

En effet, le tracé prévu, partiellement parallèle et au même niveau que le tunnel existant, débouchera du côté du Rhône sur la place Louis Chazette.

**Il imposera malheureusement la démolition de plusieurs *Arêtes*, ce qui provoquera irrémédiablement l'annulation de la dernière chance de conservation du réseau sauf si on profite des travaux de construction pour, d' une part, lancer une étude historique du site et d' autre part étudier une possibilité d'ouverture des galeries au public.**



**Pourtant aucune mention de l'existence des *arêtes de poisson* parmi les communiqués officiels publiés dans la presse ou distribués au public!**



L'absence totale de communication de la part de la Ville de Lyon et des Services Techniques du Grand Lyon à propos des souterrains lyonnais et à fortiori du réseau des Fantasques laisse supposer une volonté déterminée à cacher au public un élément important du patrimoine lyonnais.

## **Pourquoi? Mystère!**

Pourtant, parmi les cataphiles défenseurs des *Arêtes de poisson* (2), personne ne songe à bloquer le projet du deuxième tunnel sous la Croix-Rousse.

Ceux-ci sont conscients de l'amélioration de la circulation dans le cadre de la traversée de la colline que permettrait la réalisation d'un tel ouvrage..

Cependant ces défenseurs du patrimoine sont inquiets et à juste titre. Nombreux sont les cas de démolitions injustifiées ou irraisonnées, couvertes par un soit-disant intérêt public ou par quelques raisons mystérieuses venues de « *plus haut* » et qui ont, ces dernières années, privé les lyonnais d'une partie de leur histoire à tout jamais

### **Quelques exemples peu glorifiants...**

**1959** démolition du passage de l'Hôtel Dieu (*le plus beau des passages couverts lyonnais, fief des bijoutiers*)

**1968** destruction quasi totale du quartier Mercière/Saint-Antoine (*ensemble de maisons, cours, tours d'époque Renaissance d'un grand intérêt*)

**1970** démolition des Halles des Cordeliers (*chef-d'oeuvre de l'architecture métallique du XIX<sup>e</sup>*)

**1970** destruction volontaire de milliers d'amphores lors du creusement du parking souterrain de Bellecour (*on aurait pu faire des milliers d'heureux*)

**1973** démolition du château de la Duchère (*bel édifice du XII<sup>e</sup> qui aurait pu être réhabilité aisément*)

**1975** destruction quasi totale des maisons de la Grand-Côte (*un petit Montmartre lyonnais*)

**Récemment**, démolition de l'ancienne usine Le Lion Noir à Vaise (*dont certains éléments notoires auraient pu être intégrés dans les nouvelles constructions industrielles riveraines.*)

**Prochainement**, démolition d'un local industriel typique du XIX<sup>e</sup> dans le 3<sup>e</sup> arrondissement, (*dernier vestige de la prestigieuse usine de la Buire*)

## LES CATAPHILES LYONNAIS SONT INQUIETS

Depuis toujours le réseau des arêtes de poisson a été caché au public.

Aujourd'hui on parle du percement d'un deuxième tunnel, mais personne ne mentionne les souterrains qui croisent l'ouvrage projeté!

Ce silence serait-il volontaire?

Ne voudrait-on pas profiter des futurs travaux pour anéantir discrètement ces vestiges dérangeants?

Ne redouterait-on pas le risque de fouilles archéologiques, de tentatives de datation ou de simples recherches historiques réalisées par des spécialistes indépendants?

**POURTANT LYON EST CLASSÉE AU PATRIMOINE DE L'UNESCO**

**POURTANT LYON EST CLASSÉE AU PATRIMOINE DE L'UNESCO**

**POURTANT LYON EST CLASSÉE AU PATRIMOINE DE L'UNESCO**

Les cataphiles lyonnais ne sont pas opposés au percement d'un deuxième tunnel même si celui-ci provoque la destruction de plusieurs arêtes, à condition toutefois d'obtenir de la part de la Ville de Lyon une promesse officielle de la préservation et de la mise en valeur des galeries non concernées par le projet.

***« perdre quatre arêtes pour en gagner trente.... »***

Les cataphiles et les lyonnais (*ceux qui savent*) concernés par l'histoire de leur ville réclament la prise en compte totale de ce patrimoine exceptionnel . Celle-ci doit se traduire par des rapports publics réguliers sur l'avancement et le résultat des sondages, puis sur la tenue des travaux qui suivront, par le biais de photos, films, réunions et visites de chantier.

La seconde phase de la doléance consiste en l'ouverture des « *arêtes de poisson* » au public telle que d'autres villes, tant en France qu'à l'étranger, le font depuis longtemps pour leurs réseaux souterrains:

*Paris, Provins, Grand, Saint-Quentin, Arles, les Beaux de Provence, Saint-Restitut, Arras, Belfort, Schoenenbourg, Rome, Naples, Pérouse, Saint-Léonard, Wieliczka, Cologne, Istambul etc....*

## ALORS POURQUOI PAS LYON?

Le site historique de Lyon a été inscrit sur la liste du Patrimoine Mondial par l'UNESCO en 1998. Si ce privilège mondial a séduit les lyonnais, il ne doit cependant pas être considéré comme un acquit définitif, mais au contraire comme un défi permanent à poursuivre l'amélioration de la qualité et de l'intérêt du site promu.

Ce réseau souterrain situé dans l'emprise du secteur sauvegardé est un élément patrimonial qui répond parfaitement aux critères sélectifs de L'UNESCO.



- (1) – Etude pour un aménagement du réseau souterrain des Fantasques à Lyon  
éd. Patrimoine Rhônealpin Lyon 1994 – jeanluc chavent
- (2) – Organisation pour la Connaissance et la Restauration d'Au-dessous terre  
association OCRA LYON – Emmanuel Bury - [contact@ocra-lyon.org](mailto:contact@ocra-lyon.org)
  - Jean-Paul Rabilloud \_ [jp.rabilloud@wanadoo.fr](mailto:jp.rabilloud@wanadoo.fr)
  - Jeanluc Chavent \_ [jeanluc.chavent@wanadoo.fr](mailto:jeanluc.chavent@wanadoo.fr)

